



DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 24 JUIN 2021

OBJET : Demande de subvention auprès de la DRAC pour l'opération « C'est mon patrimoine »

Nombre de membres du Bureau	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 9 représentant 9 voix

N° : 016/2021

L'an deux mille vingt et un, le 24 juin, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au sein des locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon situés à Brignoles.

Il examine le point n°5 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Michel GROS, préside

DELEGUES DES EPCI :

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

M GROS – C LASSOUTANIE – F PERO – J PAUL – N RULLAN – A DECANIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN - H PHILIBERT – N BREMOND

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, a répondu à l'appel à projet « C'est mon patrimoine » lancé par la DRAC. Cet appel à projet a pour objectif de sensibiliser des jeunes de 6 à 18 ans, éloignés de la culture et du patrimoine, à leur cadre de vie. Le projet proposé par le Pays d'art et d'histoire a été retenu par la DRAC.

PROJETS

Le projet s'adresse principalement aux jeunes de 8 à 12 ans de la ville de Saint-Maximin, accueillis par le service jeunesse de la ville dans le cadre d'activités se déroulant durant le temps extrascolaire.

Ce projet intitulé « Marcher Arpenter Parcourir » vise à faire (re)découvrir et valoriser une part de patrimoine et de singularités qui font l'identité d'un territoire à travers une démarche de création pluridisciplinaire, en plusieurs étapes et divers lieux.

Au cours de ces ateliers pour la ville de Saint-Maximin, Caroline Brotons proposera aux enfants de créer une/des œuvres collectives sous forme de fresques en réinterprétant concrètement l'idée

de tissu social. Elle envisage ces créations comme des objets tangibles du rassemblement. Le fil et le textile seront les matériaux de base issus de la récupération dans une démarche de recyclage. Il sera question de coudre, de broder, d'inscrire, et de tisser aujourd'hui ce qui nous réunit à travers nos diversités, et ce, à partir de la ville et de ce qu'elle développe en termes d'imaginaires, d'interprétations et de projections.

MOYENS NECESSAIRES (fonctionnement) :

La subvention demandée pour ces actions s'élève à **5 000 €** et est répartie selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation artistique	5 000 €	DRAC	5 000 €
Coordination PAH	3 000 €	SMPVV	3 000 €
TOTAL	8 000 €		8 000 €

LE BUREAU

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de :

- De solliciter une subvention de 5 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'opération « C'est mon patrimoine » conformément au plan de financement ci-dessus.
- D'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte

Michel GROS

